



Commune de PFULGRIESHEIM
Séance du 8 novembre 2019

Membres présents : M. le Maire, André JACOB, Mrs les Adjoints au Maire, Claude AFFOLTER, Liliane BAUER et Gérard DURINGER,

Mmes et Mrs les conseillers municipaux, Marie-Madeleine MARTIN, Paul LOSSEL, Corinne ZEISSLOFF, Bertrand MEYER, Christian SCHNEIDER, Sébastien DURST, Michèle MEHN et Elodie ROTH.

Absents excusés : M. Jean-Marc HENNIG et Mme Stéphanie MICHEL

Le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2019 est adopté.

Rajout d'un point à l'ordre du jour : PRINCIPE POUR UNE OPERATION D'AMENAGEMENT SUR LES COMMUNES DE GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL ET DE PFULGRIESHEIM (KLEINFELD-MEYERACKER)

En préambule, le Maire annonce la réunion à laquelle participera la municipalité de Griesheim-sur-Souffel avec le Directeur Alsace de la société DELT AMENAGEMENT M. Matthieu LINGENHELD le mercredi 27 novembre à 19 h 30 en Mairie de Pfulgriesheim. Etant donné l'ouverture à l'urbanisation d'une zone de 8.9 ha sur les deux bans communaux au futur PLUi, la société a fait de la prospection depuis plus d'un an pour acquérir les terrains. Le Maire rappelle que les deux communes souhaitent s'impliquer fortement dans ce projet aux lieux dits Meyeracker à Pfulgriesheim et Kleinfeld à Griesheim-sur-Souffel et demande le rajout à l'ordre du jour d'un point permettant de formaliser les principes de cet engagement. Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour le rajout de ce point et prend, à l'unanimité, une décision de principe pour l'opération d'aménagement au Meyeracker/Kleinfeld. Une délibération a été prise dans les mêmes termes par le conseil municipal de Griesheim-sur-Souffel en séance du 20 juillet 2019.

Le Maire donne également lecture du courrier du Conseil départemental du Bas-Rhin en date du 26 septembre 2019 concernant les modalités d'attribution d'une seconde enveloppe financière destinée aux communes d'un montant maximal de 100 000 € dans le contrat de territoire 2018-2021. Il est rappelé que le projet de réaménagement de la RD 64 qui doit démarrer au 1^{er} semestre 2020 remplit les conditions pour bénéficier de la première enveloppe financière de 100 000 €. La deuxième enveloppe réservée à un projet qui serait présenté par l'équipe municipale nouvellement élue en mars 2020 pourrait être affectée au projet de réhabilitation de l'école maternelle et construction d'une structure d'accueil périscolaire.

M. Paul LOSSEL arrive en cours de séance.

1. TRAVAUX EN COURS

Réaménagement de la RD 64 rue d'Offenheim et de ses extensions : demande de subvention auprès du Conseil départemental sur la base de l'avant-projet du mois de novembre 2019

Suite à la réunion du 28 octobre avec le maître d'œuvre et le chef de l'unité technique du Conseil Départemental de Wasselonne, la part financière à la charge du Département a augmenté en raison des prescriptions de structure de chaussée imposant un décaissement sur trois couches de la RD 64 rue d'Offenheim. Le chiffrage a également été réactualisé pour la commune. Le conseil municipal autorise le Maire à présenter la demande de subvention au Conseil Départemental du Bas-Rhin sur la base de l'avant-projet du mois de novembre 2019 pour solliciter la subvention au titre du Fonds de solidarité communale au contrat de territoire 2018-2021.

Remplacement du parc des luminaires « boules » dans la commune

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) a été mis en ligne le 17 septembre sur le site www.e-marchespublics.com. Le délai de remise des offres a été fixé au 17 octobre à 12 h. Le Maire présente le classement provisoire établi après réception des offres. Il est décidé d'engager une négociation portant sur le prix avec les trois premiers candidats conformément au règlement de consultation du marché de travaux.

Le Maire fait part à l'assemblée d'un sinistre survenu le 1^{er} novembre ayant causé la destruction d'un lampadaire d'éclairage public rue Principale au n° 21, à la hauteur du carrefour de la Mairie, suite à un choc avec un véhicule. La société S2EI de Niederhausbergen est intervenue le 4 novembre pour évacuer le mât aux ateliers communaux et pour sécuriser le massif de fondation du lampadaire. Vu l'état du lampadaire, il est techniquement impossible de mettre en place un luminaire provisoire. Le constat amiable a été établi avec le conducteur impliqué dans l'accident puis transmis à l'assureur de la commune.

Cimetière communal : mise en ligne du dossier de consultation des entreprises

Le marché de travaux porte sur le réaménagement de l'allée centrale, la pose d'une conduite d'eau potable pour alimenter une fontaine et des travaux d'espaces verts dans la partie basse du cimetière. Le dossier de consultation des entreprises sera mis en ligne le 12 novembre sur le site www.emarchespublics.com et la date de remise des offres sera fixée au 3 décembre à 12 h.

La fourniture et la pose du mobilier funéraire devront faire l'objet d'une procédure de marché séparée à lancer au début de l'année 2020.

Le Maire revient sur la cérémonie d'hommage au Capitaine Marc-Antoine CORVEE qui s'est tenue aujourd'hui à 16 h au cimetière communal à l'initiative de l'association du « Souvenir Français » qui entretient les sépultures et la mémoire des soldats tombés au combat. Le Capitaine CORVEE originaire de Pfulgiesheim, militaire en observation au Liban pour le compte des Casques Blancs de l'ONU, est mort à Beyrouth le 12 mars 1986 abattu par un franc-tireur. Une gerbe et un rosier du souvenir ont été déposés sur sa tombe.

2. RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KOCHERSBERG ET DE L'ACKERLAND DE LA BIBLIOTHECAIRE COMMUNALE

La gestion des bibliothèques et médiathèques au sein du réseau Ko'libris est inscrite dans les statuts de la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland. A ce titre et dans le cadre de conventions de mise à disposition de personnel, elle prend en charge le coût salarial des agents des bibliothèques et médiathèques implantées sur le territoire intercommunal. A la médiathèque de Pfulgiesheim, le poste de bibliothécaire est occupé par un agent avec un coefficient d'emploi de 17/35^e depuis le 1^{er} janvier 2000. Depuis le 1^{er} janvier 2008, cet agent est mis à disposition de la communauté de communes dans le cadre d'une convention d'une durée de trois ans. La précédente convention arrive à échéance le 31 décembre 2019. Il y a donc lieu de la renouveler pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022. Ce point est adopté à l'unanimité.

3. BIC DE DECEMBRE 2019

Mme Liliane BAUER, Adjointe au Maire, présente le compte-rendu de la réunion de la commission BIC qui s'est tenue lundi 28 octobre 2019. Les articles devront être remis en Mairie pour le 20 novembre afin de tenir les délais de réalisation et de finalisation de la maquette et d'impression pour une distribution avant Noël.

4. LE PASSEPORT CITOYEN

A l'initiative de la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland, des passeports citoyens ont été distribués à chaque élève de CM1, CM2 et 6^e leur proposant de participer à un certain nombre d'actions citoyennes, à réaliser en trois ans, en lien avec la réduction des déchets ménagers, le bien-vivre ensemble en classe, le rapprochement avec les aînés de leur village, l'implication dans la vie de la commune, la découverte du conseil communautaire des jeunes... A ce sujet, le Maire souhaiterait inviter des élèves à venir observer le dépouillement des votes lors des prochaines élections municipales et les invitent de façon générale à contacter le secrétariat de Mairie s'ils souhaitent s'impliquer dans la vie communale (fêtes, Osterputz...). Mme BAUER annonce que le dispositif sera étendu aux élèves des classes de 5^e et de 4^e en 2020. Elle précise que chaque action validée par l'élève sera ratifiée par un visa dans son passeport et lui donnera également un stock de points ou d'étoiles échangeables contre des récompenses (non définies à ce jour).

5. PREPARATION DU REPAS DE NOEL DES AINES

Le boucher-charcutier-traiteur « Le Landhof » de Saessolsheim qui fait de la vente ambulante tous les jeudis après-midi de 16 h à 19 h Place de la Mairie confectionnera le repas de Noël des aînés du dimanche 8 décembre 2019. Pour la partie « animation », un sketch et des chants de Noël sont prévus. Le dressage des tables et la préparation de la salle des fêtes auront lieu samedi 7 décembre à 16 h.

6. ECOLE MATERNELLE – subvention exceptionnelle

Ce point est rattaché à la demande de M. le Maire avec l'accord de l'assemblée. A la demande de la Directrice de l'école maternelle qui souhaite faire des achats en espèces auprès de différentes enseignes au lieu de faire une commande groupée auprès d'un seul fournisseur pour acheter le cadeau de Noël des enfants offert par la commune, le conseil municipal, attribue par délibération, et à l'unanimité, une subvention de 225 €, soit 5 € par enfant, à la coopérative scolaire de l'école maternelle. Le montant de la subvention sera prélevé sur les dépenses imprévues de fonctionnement par arrêté de transfert des crédits pris par le Maire.

7. DIVERS

Réception du Nouvel An 2020

La date de la réception du Nouvel An 2020 est confirmée le vendredi 3 janvier 2020 à 19 h à la salle des fêtes. Pour mémoire l'ensemble de la population est cordialement invitée à la réception qui sera suivie d'un moment convivial autour de la galette des rois et d'un vin chaud. Les personnes nouvellement installées dans la commune en 2018 et 2019 et celles qui vont s'installer prochainement ainsi que celles qui recevront une distinction particulière seront personnellement invitées par courrier.

Reprise d'un jardin sur la parcelle 534 en section 15 rue du Houblon

La parcelle communale n° 534 en section 15 bordant la rue du Houblon est mise gratuitement à la disposition de plusieurs particuliers qui l'exploitent sous forme de jardins. Le Maire expose la demande de M. SALLAM qui souhaite reprendre la partie jardin entretenue par M. DIETRICH qui a déclaré résilier son engagement à compter du 11 novembre prochain. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette demande.

Collecte au profit de la banque alimentaire en Mairie de Pfulgriesheim

La municipalité reconduit cette action comme chaque année et en informera les habitants par flyer dans leur boîte aux lettres. Mmes Liliane BAUER et Marie-Madeleine MARTIN tiendront une permanence en Mairie le samedi matin 30 novembre de 10 h à 12 h. M. Bertrand MEYER se chargera d'acheminer les colis avec les denrées collectées au point de regroupement sur le parking du Super U de Truchtersheim.

Extension du réseau en fibre optique le long de la RD 31 jusqu'à l'antenne de téléphonie mobile de l'exploitation agricole Claude ROTH

Ce point déjà évoqué à plusieurs reprises est toujours en instance. Le Maire informe avoir négocié le prix de la pose d'un 4^e fourreau et des équipements de télécommunication avec l'opérateur Free et demande au conseil municipal de se prononcer sur le principe des travaux qui est approuvé, à l'unanimité, après discussions.

TOUR DE TABLE

M. Sébastien DURST demande à ce que les agents du SIVOM balayent les feuilles mortes au city-stade et au terrain de tennis.

Mme Corinne ZEISSLOFF souhaite que la commune reprenne contact avec le nouveau Directeur de la SIBAR au sujet de la sécurisation et du ravalement de la façade de l'immeuble du 7 rue de la Colline et de la construction d'un abri adéquat pour le stockage des déchets ménagers. Un courrier de relance sera adressé à la SIBAR.

La séance est levée à 22 H 23.